

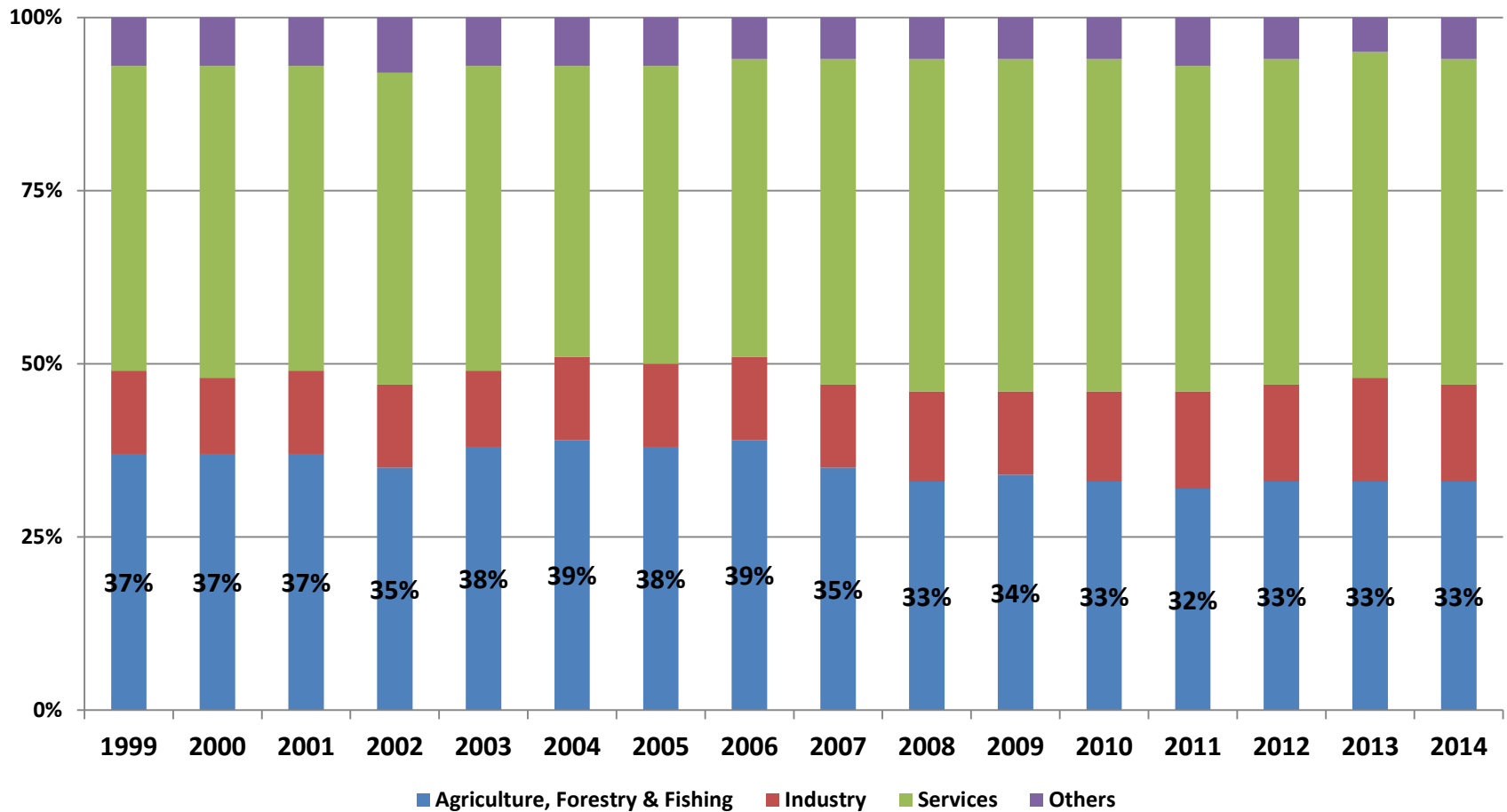
Mise en œuvre de la SNDR au Rwanda

Un cas de réussite de la procédure CARD
dans l'aménagement des marécages

Introduction - I

Le secteur Rizicole au Rwanda

Le secteur Agricole est important dans l'économie du Rwanda

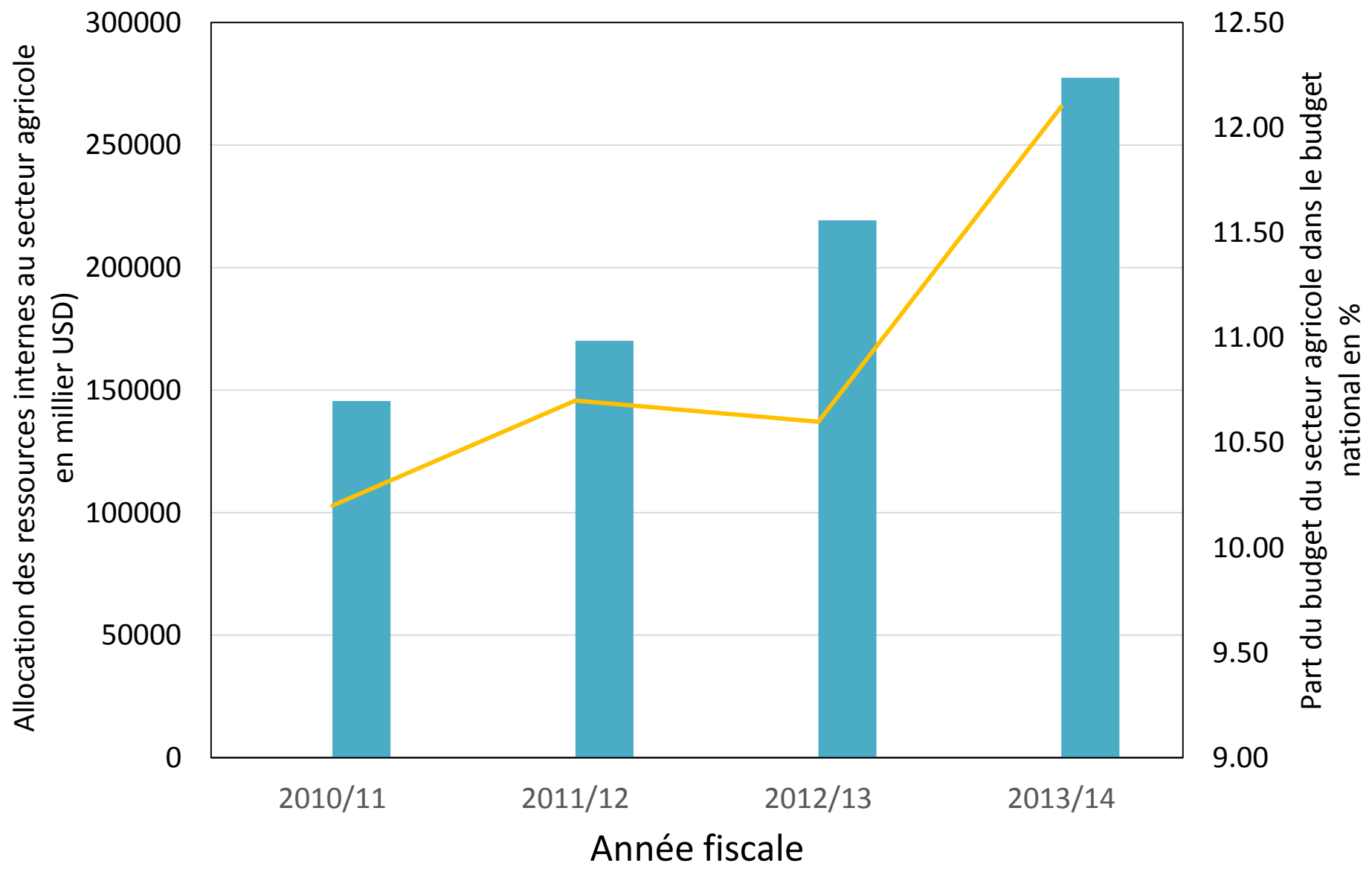


Source: Institut National des Statistiques du Rwanda (Compte National, 2014)

Répartition du Budget du Secteur Agricole

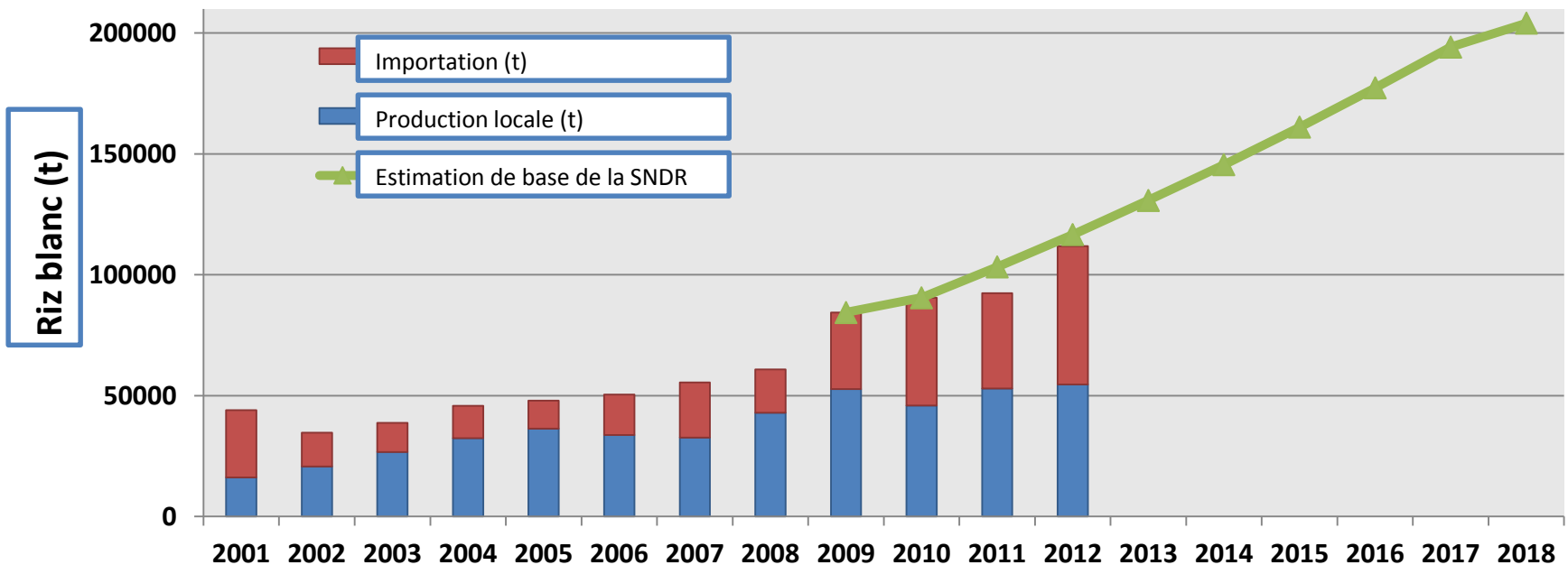
Institution	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14
MINAGRI & Agences affiliées+ 3 SPIUs	63,360	64,116	79,158	103,935
MINAGRI (Renforcement des capacités des acteurs publics)	-	-	-	1,555
NCBS (Renforcement des capacités des acteurs publics et privés)	-	30,064	32,894	-
RCA (appui aux organisations de producteurs)	3,319	3,268	3,533	11,836
MINIRENA (Conservation durable des terres et gestion forestières)	14,614	17,888	47,303	94,962
MINALOC (développement communautaire et gestion forestière)	27,826	9,738	9,267	2,093
MINALOC (Protection social)	-	-	-	304
MINALOC (Budget des services déconcentrés de l'Agriculture)	-	-	-	6,976
MINICOM (accès aux marchés et développement des services d'agrobusiness)	7,471	7,422	5,880	5,311
MININFRA (route de desserte)	2,341	8,726	9,821	-
MININFRA (prévisions météorologiques)	-	-	-	296
MINEDUC (Recherche Appliquée)	8,473	9,202	9,994	10,744
BRD (dispositifs de promotion des exportations)	4,475	4,860	5,278	
BNR (Garanties Agricoles & soutiens à l'investissement rural)	12,539	13,618	14,790	38,580
RDB (Développement du Secteur Privé)	1,134	1,232	1,338	916
Total du Secteur Agricole	145,553	170,134	219,256	277,508
Total Budget National	1,427,235	1,592,100	2,066,395	2,284,910
Part du budget de l'Agriculture dans le Budget National	10.20	10.70	10.60	12.10
Part du budget alloué au MINAGRI et ses agences	4.40	4.00	3.80	4.50

Allocation budgétaire du secteur agricole du Rwanda a régulièrement augmenté dans le cadre du PDDAA

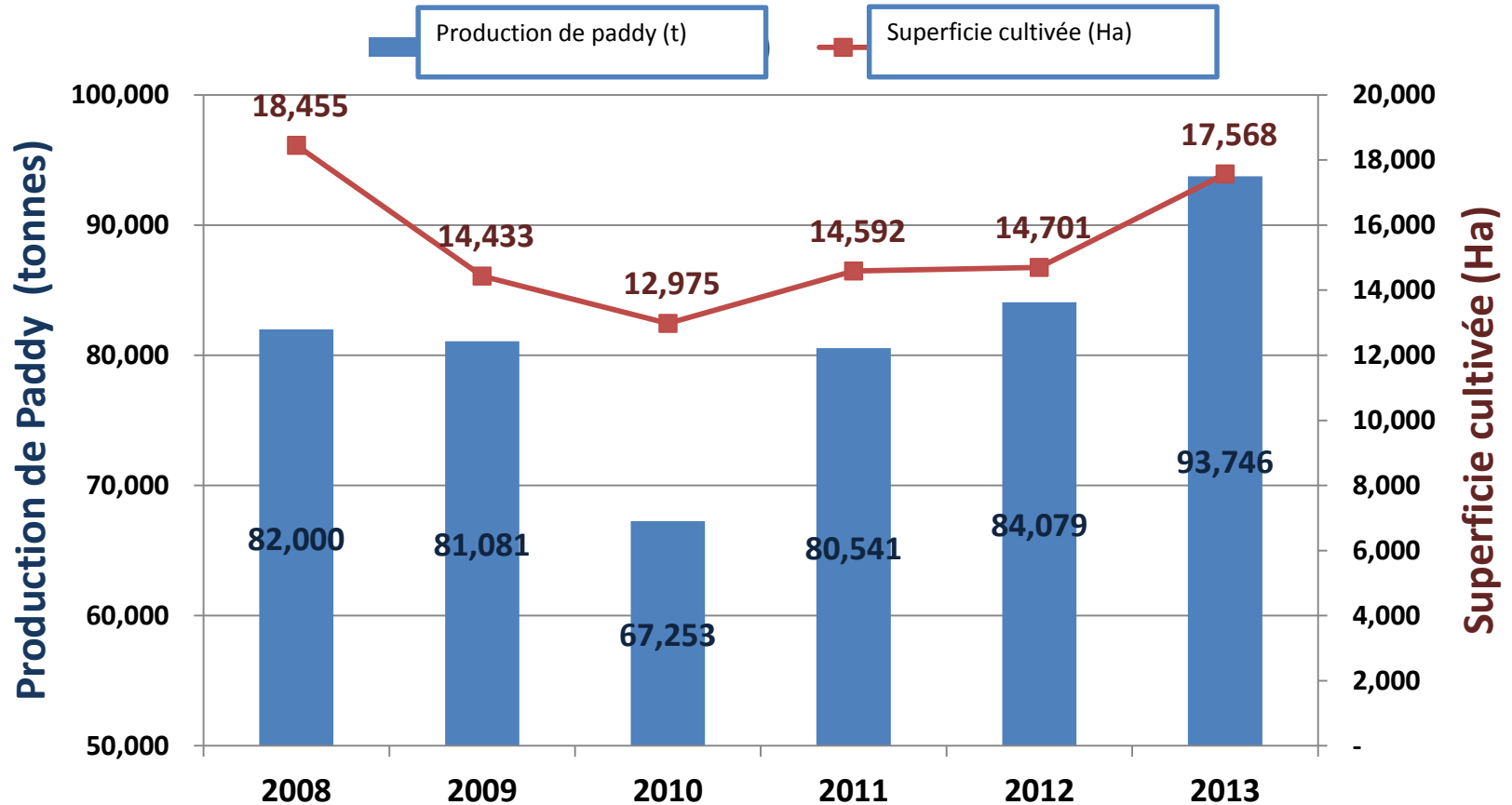


Le secteur rizicole au Rwanda

- Le riz est généralement produit par
 - De petits producteurs dans les marécages
- Ces dernières années, la consommation nationale de riz a dépassé de loin la production locale– Poussant ainsi, le marché à importer du riz et exerçant une tension sur l'économie



Evolution de la production du Riz au Rwanda



Rendement (t/ha)

4.44

5.62

5.18

5.52

5.72

5.34

La production de Riz dépend largement de superficie de riz cultivées

Les moteurs du Développement du secteur rizicole

- Politiques :
 - Reconnaître le riz comme une culture prioritaire pour la croissance dans le secteur de l'agriculture, la réduction de la pauvreté et le développement économique
 - Faible interférence du Gouvernement dans l'entretien et la maintenance des infrastructures par les coopératives des riziculteurs au niveau des marécages
 - Politique de consolidation de l'Utilisation des terres (Agriculteurs dans une zone donnée cultivant la même culture sont pris en charge par un Programme d'Intensification des cultures prioritaires) favorise la production intensive du riz dans les marécages
- Marchés:-
 - Forte demande: 48.2% des besoins en riz est couvert par les importations
 - Installer des unités de transformations adéquats (moyenne et grande) dans tous le pays pour absorber les productions issues des zones de marécages

Les moteurs du Développement du secteur rizicole

- Ecologies :-
 - Conditions agro-climatiques favorables pour la production de riz (disponibilité de l'eau, bonne fertilité des sols, haut niveau de rendement)
 - Disponibilité physique des marécages (66.000 Ha à différentes altitudes)
- Culture:-
 - Profond enracinement dans la culture de coopératives des riziculteurs dans les marécages
 - Regroupement traditionnel et longue histoire de partage efficace des ressources (eau, intrants et services) par les agriculteurs dans les marécages
- Participation actives des Partenaires au Développement (PDs):-
 - Bonne gouvernance et l'efficacité de l'aide au Rwanda ont amené les PDs à opter pour le financement d'autres infrastructures et des projets de renforcement des capacités dans des marécages

Introduction - II

Les activités de la CARD et la SNDR
au Rwanda

Initiative CARD au Rwanda– Événements clés

Timeline	Activities
Mai, 2010	Rwanda a intégré la CARD en tant membre des pays du second groupe
Juillet, 2011	Elaboration de la SNDR et des notes conceptuelles
Sep, 2011	Lancement officiel de la SNDR
2012	Rwanda a reçu l'appui de la CARD pour l'amélioration de la mécanisation de la riziculture
Avril, 2013	Intégration de la SNDR (avec les cadres nationaux et le PDDAA), activités de recherche de financement
Juin 2013	Identification des zones de marécage propice à la culture du riz et élaboration de notes conceptuelles pour l'aménagement des marécages
Novembre 2014	Recherche de financement, Evaluation de l'influence de la SNDR dans la formulation de projet
Janvier 2015	Elaboration de notes conceptuelles sur les domaines potentiel où l'investissement privé peut être promu le long de la chaine de valeur du riz
Février 2015	Gouvernement Rwandais a manifesté son intérêt pour intégrer l'initiative semence de la CARD

Mise en œuvre de la SNDR au Rwanda

- SNDR au Rwanda vise l'atteinte de l'autosuffisance en Riz au Rwanda
 - À travers l'augmentation de 5 fois la production de riz en 2018
- Le principal axe stratégique de l'intervention proposé dans la SNDR est 'l'augmentation des superficies rizicoles'
 - **Augmenter les zones de marécages rizicultivables de 7. 000 Ha en 2008 à 28. 500 Ha en 2018**
- Le Rwanda a un potentiel de zone marécageuse estimé à 66.094 Ha
 - 53.000 Ha de zone marécageuses sont inutilisées en raison du manque de ressources financière pour leur mise en état
 - Mais ce n'est pas l'ensemble des zones marécageuses qui sont propices à la culture du riz

Un cas de réussite de la mise en œuvre de la SNDR au Rwanda dans le cadre de l'initiative CARD

Analyse de la démarche de recherche de financement avec KOICA sur la récupération des zones de marécages

Événements clés ayant permis le financement: la récupération des zones de marécages dans le cadre du Projet d'assistance Communautaire Rural, de la KOICA (PACR) – Un cas de succès de la mise en œuvre de la SNDR au Rwanda à travers la démarche de la CARD

-
- Avril, 2013**
- ❖ Rencontre entre le Ministre et les Coordonnateurs Général et Technique de la CARD
 - ❖ Le Ministre a demandé à la CARD de la appuyer à identifier les zones de marécages propice à la culture du riz
- Juin, 2013**
- ❖ La CARD a organisé une semaine de travail avec le Groupe de travail de la SNDR pour identifier les zones de marécages
 - ❖ Présentation de l'inventaire des zones de marécages et des notes conceptuelles (NCs) au Ministre
 - ❖ Le Ministre a transmis les notes conceptuelles aux partenaires pour solliciter leur appui
 - ❖ Intégration de la SNDR dans le cadre du PDDAA (PSTA-III)
 - ❖ Lobbying pour la mobilisation des ressources financières auprès des partenaires par le Groupe de travail de la SNDR et la CARD
- Aout, 2013**
- ❖ KOICA a manifesté son intérêt dans la récupération des zones de marécages
- Nov, 2014**
- ❖ KOICA a financé le 'Projet d'Assistance Communautaire Rural (PACR)' et a démarré en prenant des sites qui avaient été listé lors de l'inventaire
- Actuellement**
- ❖ Les zones de marécages récupérées pour la cultures du riz sont en cours d'exploitation à Gisagara, Muhanga, Kamonyi et Ngoma (4 des 11 sites proposés par Groupe de travail SNDR)

Rôles clés joués par les différentes parties prenantes

Parties prenantes	Rôles
Gouvernement (Ministre, Secrétaire Général, Officiels du Ministères)	<ul style="list-style-type: none">• Forte Volonté d'inclure le Riz parmi les cultures prioritaires dans le cadre du PDDAA (PSTA-III)• Demande de l'assistance de la CARD pour l'appui à l'identification des zones de marécage propice à la culture du riz• Proposition de manière proactive des notes conceptuelles aux partenaires (ex. KOICA)• Implication dans le processus d'évaluation du projet de récupération des marécages de la KOICA en soumettant d'autres projets similaires (ex . RSSP)
Membres du Groupe de travail	<ul style="list-style-type: none">• Apporter une contribution technique pour l'identification des zones de marécages propices au riz• Organiser les 'personnes ressources' pour la semaine de travail de la CARD
CARD	<ul style="list-style-type: none">• Sensibiliser le Gouvernement et les Partenaires Financiers sur la mise en œuvre de la SNDR à travers son intégration au PSTA-III• Fournir une assistance technique dans l'identification des zones de marécages et la formulation des notes conceptuelles• Activités de recherche de financement – Assister le Gouvernement du Rwanda dans le lobbying pour le financement de la KOICA

Facteurs de succès

Implication des Hautes Autorités (Ministre et Secrétaire Général)

- Disposition à coopérer et à utiliser les possibilités offerts par les partenaires au développement à travers l'articulation des opportunités financières et techniques sous l'initiative CARD
- Le Ministre s'est appuyé sur la CARD pour l'élaboration de notes conceptuelles de qualités et l'inventaire
- Les Hautes autorités ont de manière proactive soumis les NCs et l'inventaire aux Partenaires

Intégration de la SNDR

- L'accent mis sur le fait que la SNDR est la stratégie de base pour le développement du riz dans le plan stratégique national du PDDAA pour la transformation de l'agriculture (PSTA / SPAT-III) a permis un lobbying pour les requête de financement auprès des Partenaires au développement, des ressources internes et des acteurs privés

Inventaire

- La disponibilité de la liste des zones marécages propices à la culture du riz et les notes conceptuelles sur la récupération des zones de marécages a rendu plus commode aux PDs intéressés de faire leur choix
- Qualité de l'inventaire et des notes conceptuelles élaborés par la le groupe de travail et la CARD, ont aidé à convaincre la KOICA

Facteurs de succès

Délais (un des facteurs les plus critiques)

- Le Ministre, les membres du groupe de travail et la CARD ont travaillé en gardant à l'esprit le calendrier de programmation des différents partenaires au développement (Septembre 2013, date limite pour la finalisation des programmes de financement par la KOICA)

Engagement proactif du Groupe de travail

- Diriger la processus de la CARD avec enthousiasme
- Personnes ressources (ayant une expertise dans l'aménagement des marécages et de l'irrigation) étaient sollicitées par le groupe de travail dans l'élaboration des notes conceptuelles

Autres:-

- Aménagement des zones de marécages et la riziculture est une stratégie éprouvée de lutte contre la pauvreté dans les communautés rurales et donc a gagné en importance auprès des partenaires au développement

Autres activités de recherche de financement en cours facilitées par la démarche de la CARD

Nov, 2014:-

- On a appris que certains partenaires au développement tels que le FIDA, USAID, DFID étaient intéressés à appuyer les investissements du secteur privé dans le secteur de l'agriculture
- Discussions avec USAID et FIDA sur leur domaines de concentrations/stratégies

Jan, 2015:-

- CARD a appuyé le groupe de travail à élaborer des notes conceptuelles sur les investissements privés qui pourraient être prises en charge par les partenaires au développement le long de la chaîne de valeur du riz
- Engagement de l'USAID, du FIDA, de l'IFDC et des entreprises privées dans l'élaboration des notes conceptuelles
- Trois notes conceptuelles nécessitant des investissements du privé et du public (PDs/GVT) ont été élaborées pour soumission

Actuellement :-

- Attente des 'appels à propositions' de l'USAID/DFID/FIDA

Conclusions

- La participation des fonctionnaires de haut rang (en particulier leur engagement proactif dans la mobilisation des fonds) et l'intégration de la SNDR dans les stratégies en cours augmente les possibilités de financement (PDs écoutent bien)
- La mise en oeuvre de la SNDR peut être renforcée par le processus de la CARD tel que la formulation des notes conceptuelles et la mobilisation du financement
- Les notes conceptuelles ont plus de chance d'être financées si les besoins de la SNDR ont été articulés aux domaines de concentrations des PDs. Il peut se faire qu'avec un engagement proactif des membres du groupe de travail, une bonne articulation des notes conceptuelles aux domaines d'intérêts des partenaires et/ou la participation des PDs dans la formulation des notes conceptuelles
- Le respect du cycle de programmation des PDs est un élément déterminant de succès. Le groupe de travail doit être au fait du cycle de programmation des partenaires au développement et actions nécessaires pour le processus de financement tel que la formulation/révision des NCs et la communication avec les PDs devraient être prises de manière opportune
- La Réponse des PDs sera favorable lorsque les notes conceptuelles sont endossées par le Ministère et/ou portées par les hauts Fonctionnaires